

certifié exécutoire  
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 01/10/2020

Reçu en préfecture le 01/10/2020

Affiché le 02/10/2020

ID : 048-214800047-20200923-2020\_049-DE

**Nombre de membres**

Afférents au conseil municipal : 11

En exercice : 11

Présents : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 17/09/2020

Date d'affichage : 17/09/2020

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE  
COMMUNE D'ALTIER**

***Extrait du registre des délibérations du conseil municipal***

L'an deux mille vingt, le vingt-trois septembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'ALTIER, s'est réuni à la salle communale d'Altier sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BALME, Maire.

**Présents : Jean-Louis BALME, Luc ATGER, Véronique ATGER, Elisabeth BOULAT, Gérard COGNET, Gilbert COMMANDRE, Véronique DUBUS, Anne-Marie FOLCHER, Marc VARIN d'AINVELLE, René VOLPILIERE.**

**Absents et excusés : Daniel RUCKERT**

**2020-049**

Madame Elisabeth BOULAT a été nommée secrétaire.

**Objet : Motion trains de nuit sur la ligne Paris Clermont-Ferrand Nîmes.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier reçu du Collectif Citoyen de Défense de la Gare de Villefort, du Collectif des Usagers des transports du Haut-Allier et du Collectif Oui au Train de nuit, pour le retour des trains de nuit et l'amélioration des sanitaires dans les gares.

Des débats, il en ressort :

- Que le retour du train de nuit Nîmes Alès Langogne Langeac Clermont-Ferrand Paris est urgent pour le désenclavement de nos départements.
- Que l'amélioration des toilettes, WC et douches est d'une nécessité extrême afin que le retour des trains de nuit se fasse dans les conditions sanitaires en vigueur.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Altier (POUR : 10, CONTRE : 0) soutient les initiatives du Collectif Citoyen de Défense de la Gare de Villefort, du Collectif des Usagers des transports du Haut-Allier et du Collectif Oui au train de nuit et demande au secrétaire d'Etat et à la S.NCF :**

- Le retour de tous les trains de nuit et du train de nuit Nîmes Langogne Clermont-Ferrand Paris dans les plus brefs délais,
- La réouverture des douches dans les gares qui en sont équipées et/ou l'installation de douches temporaires (Algéco),
- L'ouverture des toilettes dans toutes les gares à l'arrivée des trains de nuit,
- Une meilleure information des usagers lors de la réservation : « trains temporairement indisponibles » au lieu de « complets » quand ils ne le sont pas et une alerte réservation par courriel lors de la reprise de la réservation.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

*Le Maire,  
Jean-Louis BALME*

